

2MM
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 10 rue des Merisiers
68920 WETTOLSHEIM
RCS COLMAR 888 593 381

PROCES-VERBAL DE LA PRESIDENCE
CONSTATANT LA REALISATION DE LA REDUCTION DE CAPITAL

Monsieur **Christophe MARTINS RIBEIRO**, agissant en qualité de Président de la Société "**2MM**", rappelle et constate ce qui suit :

Par délibération en date du **12 mars 2025**, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de réduire le capital social de **50 000 euros** à **25 000 euros** par voie de rachat de **2 500 actions** suivie de leur annulation, sous condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers sociaux dans un délai de 20 jours à compter de la date du dépôt au Greffe du procès-verbal de la décision de l'Assemblée Générale, conformément aux articles L225-205 al1 et R225-152 du Code de Commerce.

Le Président constate qu'à ce jour aucune opposition n'a été faite et que, par conséquent :

- les **2 500 actions** rachetées sont annulées,
- la réduction de capital est effectivement réalisée, le capital étant ainsi réduit de **50 000 euros** à **25 000 euros**,
- la modification des articles 6 et 7 des statuts, telle que décidée conditionnellement par l'Assemblée du **12 mars 2025** est définitivement acquise.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue des dépôts et publications exigés par la loi.

Le Président, le

29/04/2025

